

COMITÉ SYNDICAL

Date convocation :
10 juin 2025

Date de la séance :
17 juin 2025

**Les membres en exercice
sont : 36**
Quorum : 19
Membres présents : 21
Membres représentés : 4
(Pouvoirs)
Total votants : 25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 juin 2025 à 19h00

L'an deux mil Vingt-cinq, le 17 juin, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

ÉTAT DE PRÉSENCE

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU VAL
BRIARD** **Présents : -**

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE
MARNE ET GONDOIRE** **Présents :**
Mme CHEVALLIER Sylvia, M.
COLAISSEAU Olivier, Mme CROISIER
Rébecca (suppléante de M. COMPARET
Philippe), M. DJIGO Alioune, Mme DUPRE
Isabelle, M. ELOUNDOU Zavier, M.
KOLOPP Alain, Mme LEFORT Martine,
Mme PETITOT Michèle, M. JAHIER Patrick,
M. TAUPIN-GARDIN Patrick, M.
PUCCINELLI Ludovic (suppléant de Mme
TORTRAT Nathalie), M. TOINON Véran
(suppléant de M. SIMON Laurent)

**VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION** **Présents :**
M. ARNAUD Serge, M. CHARPENTIER
David, M. CHEVALIER Luc, M. FOURNIER
Dominique, M. GARROUSTE Michel, M.
MARSAUD Cyril, M. POUPART Antoine,
Mme RESTA Simonetta

EXCUSÉS M. AUVRELE Patrick, Mme BONNOT
Valérie, Mme BOUARABA Saïda, Mme
CAPDEVILA Aurore, M. CHEVALIER
Daniel, M. COMPARET Philippe, M.
GAILLARD Julien, Mme GBIORCZYK Anne,
M. JOUDRAIN Patrick, M. PITARI
Francesco, M. POTTIER Jacques, M.
SALVAGGIO Tony, Mme TORTRAT
Nathalie, Mme GENDRE Geneviève, M.
MASSON Alain, Mme PERIGAUULT Isabelle,
M. DA SILVA Manuel

Pouvoirs :

- Pouvoir de M. Jacques POTTIER à M. Patrick TAUPIN-GARDIN
- Pouvoir de M. Francesco PITARI à M. David CHARPENTIER
- Pouvoir de M. Julien GAILLARD à M. Cyril MARSAUD
- Pouvoir de Mme Geneviève GENDRE à M. Olivier COLAISSEA

DELIBERATION N° 19/2025

OBJET : DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT DE LA CAMG AU SEIN DU SIEMU DE MARNE LA VALLEE

DELIBERATION

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat et notamment son article 5,

Vu la délibération n°2025/016 de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire prise lors du Conseil Communautaire du 07 avril 2025 désignant une déléguée suppléante en remplacement d'un délégué suppléant démissionnaire au Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée,

Entendu l'exposé du Président

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DIT que le Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée accueille :

- Madame Sabine PICARD, nouvelle représentante suppléante de la CAMG au sein du Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée en remplacement de Monsieur Mickaël CHAPOTELLE,

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'État en Préfecture de Melun,

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La présente délibération, publiée et transmise au représentant de l'État est immédiatement exécutoire.

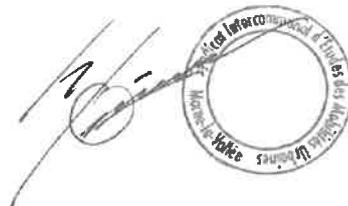
Transmis en préfecture le

Pour ampliation

Fait et délibéré au Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,

Olivier COLAISSEAU

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines" around the perimeter and "Marne-la-Vallée" at the bottom.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/06/2025

Application agréée E-legalite.com